



Procès Verbal
Assemblée générale 2019-2020 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
4^{ième} Assemblée générale ordinaire
Automne 2019
30 octobre
17h
Local A8-348

1. **Ouverture de l'Assemblée générale**
Ouverture de l'assemblée à 17h10

2. **Désignation du praesidium**
Mathilda propose Calypso Dubois-Lapointe au praesidium et Jacqueline Ohayon au secrétariat
Malory Grondin appuie
AU

3. **Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale du 18 septembre**
William Richard propose l'adoption du procès verbal
Martin Racine appuie
AU

4. **Adoption de l'ordre du jour**
Mathilda Bourdeau-Chabot propose l'ajout du point (point 5) de Jonathan Mayer sur le projet étudiant sur l'obsolescence programmée
Thomas Champagne appuie

Calypso fait la lecture de l'ordre du jour

Matilda Bourdeau-Chabot propose de déplacer le point 7 pour le mettre au point 6

William Richard appuie

AU

**Vincent Beaupré propose l'adoption de l'ordre du jour
Jade Racine appuie**

5. Présentation

Jonathan Mayer: Je suis chargé de cours depuis 15 ans. Je veux vous parler des suites du projet de loi déposé par des étudiants l'année passée par rapport l'. Le projet de loi a été discuté aujourd'hui à l'Ass Nat, on tente de réactiver le dossier. J'ai été invité à une rencontre avec Samuel Sauvage de HOP France. Ils tentent de pousser des projets de loi environnementaux. On nous parlait de peut-être avoir des tentacules un peu partout dans le monde. Il a été proposé que si jamais il y avait un organisme implanté, que ce soit à l'université de Sherbrooke. J'ai discuté avec le vice doyen et Geneviève Cartier. Il pourrait y avoir des liens avec plusieurs facultés. Il y aurait des intérêts à la faculté de droit. J'aimerais savoir si c'est quelque chose qui intéresserait l'AGED, s'il y avait quelque chose comme le HOP Québec qui était créé. Je suis ici pour sonder votre intérêt. On pourrait continuer de parler de l'Université de Sherbrooke lorsqu'on parle d'obsolescence programmée. On veut se faire des contacts dans les cabinets d'avocats, mais il n'y a pas que ça! S'impliquer dans des organismes est aussi une opportunité de se faire connaître.

William Richard: C'est clair que le thème est intéressant. Pourriez-vous nous expliquer le rôle d'une asso étudiante par rapport à HOP

Jonathan Mayer: Il y a des études par exemple qui sortent d'un côté, mais aussi la sensibilisation des impacts négatifs de la surconsommation. J'aimerais que par exemple qu'il y ait un comité dans l'AGED de créé ou des responsables pour siéger, au niveau des étudiants et des enseignants, dans HOP Québec.

Jade Racine: Il y a un comité de Droit De l'environnement, on pourrait être le point d'attache pour débiter, communiquer avec ce comité là, si ça commence dès cette année. Si jamais ça prend plus d'ampleur, on pourrait créer un comité vraiment plus précis.

Jonathan Mayer: Je ne connais pas tout à fait les structures, alors je communiquerais avec toi. Pour l'instant, on va en parler au recteur et au vice-recteur. Il y a de l'intérêt au niveau de la direction de la faculté, au niveau de HOP France...

William Richard: On peut aussi donner un appui au mouvement ou au groupe HOP et faire de la publicité si il y a des campagnes de sensibilité. On pourrait prendre position en AG.

Jonathan Mayer: Je pourrais revenir pour vous présenter de façon un peu plus clair pour que vous puissiez prendre position en toute connaissance de cause.

Yannick Lauzon: Merci de nous en parler!

6. Entérinement de la nomination des représentant.es de l'AGECSDUS

Matilda Boudeau-Chabot: Comme vous avez vu, on a favorisé un partenariat avec l'AGECSDUS, pour qu'ils siègent sur les comités de l'AGED. Aujourd'hui, on voudrait entériner les élections, pour l'instance seulement du Comité Criminel et Pénal.

Sarah Milot: Je suis à la maîtrise en pratique de droit criminel et pénal. La personne nommée de la maîtrise est là pour venir en appui pour ce qui est conférence et tous besoins, et l'expériences que je peux apporter, et un éclairage différent, et faire un mariage entre l'AGED et l'AGECSDUS.

Matilda Bourdeau Chabot propose l'entérinement de la représentation de la maîtrise de Sarah Milot pour siéger sur DCP.

William Richard appuie

William Richard: Elle a participé aux événements, elle amène des contacts et idées différents.

Aléna : Elle est *sur la coche*. Elle a beaucoup de contacts avec les juges.

7. Élections

7.1. Comité Promo: Responsable à l'alcool

Matilda propose qu'on limite les temps de discours à 1m30 et réponses à 45 secondes

Dereck Dumont appuie.

Dereck Dumont propose Julien Théberge

Julien Théberge: Allô, je suis Julien, étudiant en droit. J'ai été bénévole au moins une heure, et j'ai été barman pendant l'année. Le poste n'est pas compliqué, et je suis quelqu'un à son affaire. Je dérape des fois, mais quand on me le demande, je suis à mon affaire.

Emile Forcione: Comment vois tu rester apte à la fin des 5 à 8 pour ramasser?

Julien Théberge: Je suis capable de faire ça. Comme j'ai dit, je suis responsable quand j'ai un job.

Yannick Lauzon: Pour répondre à la question d'Émile, c'est à 8h que ça finit, alors je ne pense pas que c'est un problème.

Emile Forcione: Je vous encourage à voter pour lui. On en a besoin dans le comité pour aider.

Abstention: 1

Pour: 40

Contre: 1

7.2. Comité Vêtements de la Fac: Responsable aux fournisseurs

Roxanne Beaudoin: On est à la recherche de quelqu'un pour compléter notre équipe. Les tâches sont encore à séparer, alors on a juste besoin de quelqu'un de disponible.

Malory Grondin propose Éléonore Poulin

Éléonore Poulin: Je refuse.

William Richard: Si vous voulez une implication, c'est intéressant

Matilda Bourdeau-Chabot: Ce serait en élection à la prochaine AG, alors dites à nos amis.

Roxanne Beaudoin: On n'avait pas fait de publicité car on croyait avoir quelqu'un.

8. Fond des réfugiés.es

Matilda Bourdeau Chabot: J'ai déposé un document sur l'événement qui fait un portrait assez exhaustif du comité. Cette année on a créé un document pour résumer l'historique du comité. Ce qui a été discuté c'est premièrement l'article 10 qui va prévoir que la cotisation au FDR n'est pas remboursable. Selon l'art 52 de la Loi sur les cotisations aux associations étudiantes, les cotisations ne sont pas remboursables, et cela s'implique au FDR. Deuxièmement, c'est suspendre 10.1 pour la session hivers et été puisque ça fait deux ans qu'il n'y a pas eu d'accueil, donc le fond s'est accumulé. Pour remédier, j'ai établi un plan de remettre sur pied ce comité pour l'année prochaine.

Élizabeth Pothier : L'accès est refusé sur le google doc.

Matilda Bourdeau-Chabot: Dans ce cas, je peux publier le document version word sur l'AGED

William Richard propose un temps de lecture de cinq minutes.

William Richard: Avant de faire des propositions, si vous voulez comprendre, on a le temps, et il faut le prendre. Le consensus qu'on a eu était qu'il y avait tellement de confusion, qu'on se sentait mal de charger une cotisation si on ne connaît pas l'avenir du comité. Puis, un autre mandat de matilda, c'est de nous revenir avec l'intention du comité d'ici la fin de l'hiver prochain.

Jade Racine: Il y avait une cotisation qui dépassait 25,000, et on a décidé de rediriger les fonds... est-ce que j'ai manqué quelque chose? Avions-nous le droit de le faire finalement?

William Richard: Premièrement, pour la partie si on avait le droit de le faire, oui on avait le droit, on a le droit de faire ce qu'on veut avec notre cotisation. Il y a eu des changements dans le budget, Vincent beaupré pourrait expliquer.

Vincent Beaupré: Avec les informations que j'avais reçu, j'avais compris qu'on atteignant le 25,000\$ cotisé, mais dans le fond c'est ensemble cotisé avec l'AGED et l'AGECSDUS. Donc, l'AGED n'a pas cotisé encore pour 25,000\$. Le montant qu'on avait de surplus, on va le remettre dans ce fonds.

William Richard: Il était dans le fonds de prévoyance, on l'a donc tiré de là. Une autre raison pour modifier l'article c'est qu'il n'est pas bien rodé en ce moment.

Matilda Bourdeau-Chabot propose d'entériner l'article 10 et la suspension de l'art. 10.1, tel que proposé par le Conseil d'administration

Martin Racine appuie

William Richard: Par rapport à la deuxième partie, c'est de suspendre l'article 10.1 pour préciser.

AU

9. Varia

Matilda Bourdeau Chabot: On veut vous mettre au courant. Il y a un processus d'élection de deux doyens. Le collège électoral est formé de plusieurs membres de l'AGED. On vous inviterait à lire des résumés et nous donner votre avis pour qu'on puisse l'intégrer.

10. Fermeture de l'Assemblée générale

Emile Forcione propose la fermeture de l'assemblée.

Martin Racine appuie

Fermeture de l'Assemblée à 17h52